

# Préparer votre site pour un prélèvement

## Checklist avant l'intervention

Pour garantir le bon déroulement du prélèvement et la validité des résultats, voici ce que vous devez vérifier en amont :

### Accès aux installations

- ? ? Les locaux techniques sont accessibles (chaufferie, sous-sol, toiture, local ballon ECS)
- ? ? Les clés, badges ou codes d'accès nécessaires sont disponibles
- ? ? Une personne référente sera présente pour accompagner le technicien
- ? ? Les plans du réseau d'eau sont à disposition (si disponibles)

### État du réseau

- ? ? Aucun traitement de désinfection (choc thermique ou chimique) n'a été réalisé dans les 48 dernières heures
- ? ? Le réseau est en conditions normales d'exploitation (pas de coupure d'eau, pas de travaux en cours)
- ? ? Les robinets et douches à prélever sont en état de fonctionnement
- ? ? Vous n'avez pas purgé les points de prélèvement avant l'intervention

### Informations à communiquer au technicien

- ? ? Travaux récents sur le réseau (changement de canalisations, réparations)
- ? ? Traitements en cours : type de produit, dosage, fréquence (notamment pour les TAR)
- ? ? Points particuliers : robinets à poussoir, cellules photo-électriques, cols de cygne en plastique (qui ne supportent pas le flambage)
- ? ? Points peu utilisés ou bras morts identifiés
- ? ? Changement de configuration depuis le dernier prélèvement

### Points de prélèvement spécifiques

Si votre commande inclut des prélèvements sur des points spécifiques, assurez-vous de leur accessibilité :

Type de point | Localisation habituelle | Accès à prévoir  
Fond de ballon ECS | Local technique / chaufferie | Vanne de vidange accessible  
Retour de boucle | Local technique | Vanne accessible avec un récipient sous la purge  
Départ production | Sortie du générateur ECS | Vanne de prélèvement ou robinet  
Points éloignés | Étages supérieurs, bout de réseau | Accès aux chambres/locaux en bout de réseau  
TAR / IRDEFA | Toiture, terrasse technique | Accès sécurisé en toiture

### Ce qu'il ne faut PAS faire

- ? Ne purgez pas les robinets avant l'arrivée du technicien (surtout pour le contrôle d'exposition au 1er jet)
- ? Ne réalisez pas de choc thermique dans les 48h précédant le prélèvement
- ? Ne démontez pas les mousseurs ou brise-jets vous-même

? Ne modifiez pas les consignes de température du réseau ECS

## Le jour J

Le technicien vous contacte le matin pour confirmer l'heure d'arrivée. L'intervention dure en moyenne 15 à 30 minutes par point. À la fin, vous signez la fiche d'intervention sur tablette.

Les résultats seront disponibles dans votre espace client sous 3 à 14 jours selon le type d'analyse.